



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 22/12/2017

Votre annonce n°17-179096 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.

Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 13, 83
Annonce No 17-179096

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Métropole Aix-Marseille-Provence.
Correspondant : direction des achats et de la commande publique - service des marchés, 58 boulevard Charles Livon 13007 Marseille, tél. : 04-42-62-81-27, courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr adresse internet : <http://paysdaubagne.fr/>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marchespublics.ampmetropole.fr>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : maîtrise d'œuvre hors loi MOP relative aux travaux forestiers sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

CPV - Objet principal : 71300000.
Lieu d'exécution : territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence.
Code NUTS : FRL04.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Accord-cadre avec un seul opérateur.
Durée de l'accord-cadre : 2 an(s).
Valeur maximum estimée (H.T.) : 205 000 euros.

Caractéristiques principales :

la présente consultation a pour objet la réalisation de missions d'études et de suivi dans le cadre de travaux forestiers sur le Territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Les travaux concernent les recommandations issues des Plans de Massifs, PIDAF et tout autre aménagement rattaché à la forêt, dans le cadre global du plan Départemental de lutte contre les Incendies, mais aussi suivant la politique d'aménagement du territoire en matière des espaces naturels. Le prestataire devra également suivre la mise en conformité des ouvrages DFCI suivant les indications du Maître d'ouvrage et des assistants à Maîtrise d'ouvrage (Amo), qui sont en charge de l'animation des massifs

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Nombre de reconductions éventuelles : 1.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : oui.
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.
Cautionnement et garanties exigés : aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100.0 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : prestations réglées par des prix unitaires. Prix révisables annuellement. Avance de 5.0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : le marché sera financé par les fonds propres de la Métropole Aix-Marseille Provence, de l'union Européenne, de l'état, de la Région PACA, et du Département.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : garanties et capacités professionnelles, techniques et financières.

Situation juridique - références requises : déclaration sur l'honneur (modèle en annexe) pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Le(S) documents(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (extrait Kbis, délégation de pouvoir, statuts...) ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement d'entreprises.; Dc1 (facultatif); Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Capacité économique et financière - références requises : dc2 (facultatif); Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels; Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 70 %;
- valeur technique : 30 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 31 janvier 2018, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 4170009.

Renseignements complémentaires : la durée du marché est de 1 an reconductible 1 fois, pour une durée maximum de 2 ans.

Critères de jugement des offres :

1-Prix des prestations : 70%

2-Valeur technique

Sous-Critère Valeur technique : Méthodologie et organisation administrative et technique proposées par le candidat pour mettre en œuvre la mission : 50%

Sous-Critère Valeur technique : Composition, compétences et qualités de l'équipe affectée à l'exécution de la prestation : 50%

Le Dossier de consultation des entreprises (Dce) est disponible gratuitement par téléchargement sur le profil acheteur :

<https://marchespublics.ampmetropole.fr> ou sur Cd-Rom à l'adresse citée en début d'avis.

Il est fortement conseillé aux candidats de s'identifier sur la plateforme pour être informé des modifications éventuelles apportées en cours de consultation.

Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées en mains propre contre récépissé de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi (sauf jours fériés) à l'adresse suivante : Territoire du Pays d'Aubagne et de l'étoile - service de la Commande Publique, 932, avenue de la Fleuride, B.P. 1415, 13785 AUBAGNE, ou transmises par voie électronique sur le profil d'acheteur <http://agglo-paysdaubagne.marcoweb.fr>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22 décembre 2017.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Métropole Aix-Marseille Provence - Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Correspondant : service de la Commande Publique, 932, avenue de la Fleuride, B.P. 1415, 13785 Aubagne, , tél. : 04-42-62-81-27, , courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr, adresse internet : <http://marchespublics.ampmetropole.fr>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Métropole Aix-Marseille Provence - Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile Service de la Commande Publique. Correspondant : Service Commande Publique, 932, avenue de la Fleuride, B.P. 1415, 13785 AUBAGNE, Téléphone : 0442628127, Courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr, Adresse internet : <http://marchespublics.ampmetropole.fr>.

Correspondant : service de la Commande Publique, 932, avenue de la Fleuride, B.P. 1415, 13785 Aubagne, , tél. : 04-42-62-81-27, , courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr, adresse internet : <http://marchespublics.ampmetropole.fr>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille 22, Rue de Breteuil 13281 Marseille Cedex 6, tél. : 04-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différents et Litiges boulevard Paul Peytral 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Mots descripteurs : Etude.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. -

Génie forestier de création d'infrastructures, d'entretien ou de mise aux normes

C.P.V. - Objet principal : 71300000.

Mots descripteurs : Etude

Lot(s) 2. -

Génie civil de création de piste, de reprofilage ou de mise aux normes et d'installation d'équipement DFCI

C.P.V. - Objet principal : 71300000.

Mots descripteurs : Etude

Eléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : 4170009/MOEtvxFORE

Libellé de la facture : Territoire du Pays Aubagne et de l'Etoile - Service Financier 932 avenue de la Fleuride ZI Les Paluds 13400 Aubagne

Siret : 24130026800034

Classe de profil : Autres organismes publics

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 31 janvier 2018

Objet de l'avis : maîtrise d'œuvre hors loi mop relative aux travaux forestiers sur le territoire de la métropole aix-marseille-provence

Nom de l'organisme : Métropole Aix-Marseille-Provence - Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

